



## **COMMUNIQUÉ**

**BANFF, le 12 août 2005** – Le Conseil de la fédération a clôturé sa rencontre aujourd’hui, à Banff, en Alberta. Les premiers ministres ont pris des décisions historiques en vue de renforcer le tissu social et économique du Canada. Le Conseil de la fédération a rendu publiques aujourd’hui plusieurs autres initiatives d’importance, notamment dans les secteurs de la formation professionnelle et de l’éducation postsecondaire, des médicaments, de la prévention et du traitement de la toxicomanie, et du déséquilibre fiscal.

### **Formation professionnelle et éducation postsecondaire**

Au Canada, les provinces et territoires sont responsables de l’éducation et de la formation. Au cours de leur rencontre, les premiers ministres ont renouvelé leur engagement à assurer que les systèmes de formation et d’éducation postsecondaire des provinces et des territoires soient en mesure de faire face aux nouveaux défis et que le Canada demeure concurrentiel dans une économie globalisée.

Les premiers ministres ont discuté du lien important entre le développement économique, social et culturel et une formation et une éducation de haute qualité. Environ 70 % des emplois qui seront créés au cours des prochaines années exigeront une éducation postsecondaire. Les approches en matière de développement économique doivent par conséquent être liées à des stratégies efficaces en matière d’éducation et de formation.

Les premiers ministres reconnaissent l’importance des travaux réalisés jusqu’à maintenant par leurs ministres de l’Éducation et du Marché du travail et leur demandent de rencontrer les ministres des Finances des provinces et territoires au début d’octobre pour discuter des questions de financement liées à l’éducation postsecondaire et à la formation professionnelle.

À la suite de cette rencontre, les premiers ministres McGuinty et Charest convoqueront un Sommet sur l’éducation postsecondaire et sur la formation professionnelle. Ce sommet, auquel prendront part les partenaires, incluant les étudiants, les collèges, les universités, les entreprises, les syndicats, les provinces et les territoires, abordera les principaux enjeux et défis en matière d’éducation postsecondaire et de formation professionnelle et visera à tracer la voie vers l’avenir afin que le Canada demeure concurrentiel dans l’économie globale.

Investir dans l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle aujourd'hui, c'est investir dans des emplois pour l'avenir. C'est un investissement dans notre prospérité future. Toutefois, l'éducation supérieure répond à bien davantage qu'à un simple impératif économique : elle est la mesure de notre engagement à saisir l'opportunité – et l'assise d'une citoyenneté engagée et d'une démocratie forte.

Au cours des dix dernières années, les provinces et territoires ont accru leurs dépenses pour l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle et demeurent engagés à faire davantage dans les années qui viennent.

Toutefois, au cours de la dernière décennie, les transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire dans le cadre du TCPS n'ont pas suivi le rythme des besoins. Dans un premier temps, les premiers ministres demandent au premier ministre du Canada de restaurer immédiatement le TCPS au niveau de 1994-1995.

Les premiers ministres ont noté que le premier ministre du Canada s'est engagé, en juin 2004, à accroître les transferts pour l'éducation postsecondaire de 7 à 8 milliards de dollars, directement aux provinces et territoires. Ils invitent le premier ministre du Canada à les rencontrer en novembre prochain, afin de s'entendre sur une stratégie pancanadienne d'éducation et de formation professionnelle ainsi que sur un niveau de financement fédéral par l'intermédiaire du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

Les premiers ministres sont conscients de l'importance de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle. Il s'agit là d'un investissement essentiel, qui se traduira par un avantage concurrentiel, une croissance économique et un meilleur niveau de vie pour les Canadiens. L'intelligence et le savoir d'une main-d'œuvre qualifiée constituent un avantage concurrentiel indispensable au XXI<sup>e</sup> siècle. Le Canada a besoin de systèmes de formation et d'éducation postsecondaire qui sont parmi les meilleurs au monde.

### **Stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques et médicaments onéreux pour le traitement des maladies peu fréquentes**

Lors de la rencontre de juillet 2004 du Conseil de la fédération, les premiers ministres ont demandé au gouvernement fédéral de prendre des mesures visant à s'assurer que tous les Canadiens et les Canadiennes puissent avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin. Lors de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des premiers ministres de septembre 2004, le gouvernement fédéral a accepté que les ministres de la Santé développent et mettent en œuvre une stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques, étant entendu que le Québec maintiendra son propre programme d'assurance médicaments.

Au Canada, personne ne devrait avoir à assurer un fardeau financier excessif pour obtenir les médicaments dont il a besoin. Les premiers ministres notent que les médicaments onéreux pour le traitement des maladies peu fréquentes illustrent le besoin que soit mis en place un programme fédéral pour couvrir les coûts catastrophiques des médicaments pour les patients. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral d'assumer adéquatement ses responsabilités financières en assumant les coûts de ces médicaments.

Les premiers ministres demandent à leurs ministres de la Santé d'accélérer leurs travaux sur les autres éléments essentiels de la stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques.

### **Prévention et traitement des toxicomanies : le cas du *crystal* (méthamphétamine)**

Le premier ministre Calvert a fait rapport aux premiers ministres de la rencontre sur le *crystal* méthamphétamine et la toxicomanie (Établir des partenariats pour lutter contre la toxicomanie/*crystal*) qu'il a présidée le 10 juin dernier à la demande de ses collègues de l'Ouest.

Les premiers ministres de l'Atlantique ont soulevé la question du mauvais usage des médicaments d'ordonnance, notamment de l'OxyContin et du Dilaudid, dans leurs provinces. Les premiers ministres ont noté que même si les défis posés par les drogues varient d'une région à l'autre du Canada, ils conviennent qu'il faut accorder une priorité aux efforts visant à prévenir la prolifération des drogues au Canada.

Les premiers ministres ont discuté de l'expérience des États-Unis avec le *crystal* et ont convenu que des leçons peuvent en être tirées. Les premiers ministres ont souligné que même si la prévalence de l'utilisation du *crystal* est variable au Canada, il faut agir maintenant pour réduire son utilisation et pour s'assurer que les Canadiens sont sensibilisés aux impacts dévastateurs du *crystal*, tant pour les individus que pour les familles et les communautés.

Les premiers ministres conviennent que des approches collaboratives intégrées sont nécessaires pour répondre de façon efficace aux problèmes graves associés à l'utilisation du *crystal* et d'autres drogues. Les premiers ministres ont donc convenu :

1. Le Conseil de la fédération travaillera au développement d'une campagne nationale pour sensibiliser les jeunes et leurs parents aux dangers du *crystal* et des autres drogues pouvant entraîner une dépendance.

2. Le Conseil de la fédération commanditera une conférence nationale en Saskatchewan afin de partager de l'information sur les meilleures pratiques et sur les pratiques les plus prometteuses en matière de prévention et de traitement des toxicomanies.
3. Le Conseil de la fédération, par le biais de ses ministres responsables, développera des stratégies en vue de mieux gérer la vente de produits contenant les ingrédients de base du *crystal* et de réduire l'utilisation des produits utilisés pour la fabrication de cette drogue.

Les premiers ministres appuient la récente annonce du gouvernement fédéral de mettre en place des peines plus sévères pour les crimes impliquant le *crystal*, tel que l'avaient demandé les leaders de l'Ouest lors de la conférence du 10 juin et demandent également au gouvernement fédéral de déterminer quels gestes additionnels de sa part sont requis pour resserrer les contrôles sur les ingrédients de base utilisés dans la fabrication du *crystal*.

### **Le déséquilibre fiscal**

Les premiers ministres ont discuté de l'état des relations fiscales au pays. Ils ont fait valoir qu'un déséquilibre fiscal significatif subsiste au Canada, ce qui fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile pour les provinces et territoires de maintenir et d'améliorer des services essentiels comme les soins de santé, l'éducation et d'autres programmes sociaux, tout en continuant de financer d'autres priorités, y compris la protection de l'environnement et l'amélioration de la formation à l'emploi, le transport, l'agriculture et les infrastructures pour accroître la compétitivité du Canada. Cette situation a des répercussions significatives pour tous les Canadiens.

Les premiers ministres font valoir qu'au Canada, chaque ordre de gouvernement a des responsabilités constitutionnelles spécifiques et qu'il doit y avoir un équilibre entre les responsabilités et la capacité de financer les services résultant de ces responsabilités.

Les premiers ministres ont bien accueilli les 41 milliards sur dix ans que le fédéral s'est engagé à verser en transferts pour la santé aux provinces et territoires lors de la rencontre des premiers ministres de septembre dernier. Toutefois, les premiers ministres ont noté que le Conference Board du Canada a estimé que les provinces et territoires devront investir plus de mille milliards de dollars au cours de la même période pour soutenir les soins de santé. Ils notent également que les surplus du gouvernement fédéral dépassent largement, et régulièrement, les projections.

Les premiers ministres croient que les relations fiscales au Canada doivent être guidées par des principes clairs telles la transparence, l'imputabilité, la suffisance, la prévisibilité, l'équité et l'impartialité.

Le Conseil de la fédération a mis en place un comité consultatif sur le déséquilibre fiscal qui effectuera, d'ici mars 2006, un examen indépendant de la situation et qui formulera des recommandations pour corriger à long terme tout déséquilibre fiscal au sein de la fédération.

Entre-temps, les premiers ministres ont invité le gouvernement fédéral à réinvestir dans les importants programmes dispensés par les gouvernements provinciaux et territoriaux en utilisant les arrangements fiscaux existants au lieu de créer de nouveaux transferts assortis de conditions, comme cela a pu être constaté au cours des derniers mois. Les premiers ministres sont préoccupés de ce que le gouvernement fédéral semble tenter de réécrire la constitution avec l'argent des contribuables.

Les premiers ministres ont également noté que le programme actuel de péréquation, basé sur une enveloppe fixe assortie d'un facteur d'indexation fixe, ne reflète pas les principes constitutionnels sur lesquels il est fondé. Ils demandent au gouvernement fédéral de confirmer que des changements au programme de péréquation seront effectués en 2006-2007 pour faire en sorte que le programme satisfasse à l'obligation constitutionnelle du gouvernement fédéral d'assurer que les provinces puissent offrir des services publics de niveaux à peu près comparables à des niveaux de fiscalité sensiblement comparables.

Contrairement aux provinces, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut n'ont présentement pas accès aux revenus provenant de leurs ressources non renouvelables, y compris les redevances. Les premiers ministres conviennent que le transfert du contrôle sur les ressources non renouvelables constitue une part importante de la solution au déséquilibre fiscal pour les TNO et le Nunavut.

Les premiers ministres accordent une très grande priorité à la restauration de l'équilibre fiscal, pour aider à garantir que les provinces et territoires disposent des revenus dont ils ont besoin pour offrir des programmes et services importants et afin que tous les Canadiens et Canadiennes puissent recevoir des services comparables et de haute qualité.

Les premiers ministres ont aussi noté que la présente Formule de financement des territoires ne reflète plus les principes sur lesquels elle était auparavant fondée, lesquels prenaient en compte l'écart entre les dépenses requises pour répondre aux besoins et la capacité des gouvernements territoriaux en termes de revenus.

## **Plan de travail du Conseil de la fédération**

Les premiers ministres ont passé en revue les progrès réalisés dans le plan de travail du Conseil et déterminé les prochaines étapes pour la poursuite des travaux relatifs à plusieurs initiatives d'importance, incluant le renforcement du rôle du Conseil de la fédération.

### Institutions nationales

Le premier ministre Klein a fait rapport de ce que le comité consultatif de l'Alberta sur la nomination des sénateurs a consulté les gouvernements provinciaux et territoriaux sur les possibilités de poursuivre des réformes relatives aux nominations au Sénat.

Les premiers ministres ont réitéré leur préoccupation voulant que les processus actuels de nomination aux principales institutions canadiennes, y compris au Sénat et à la Cour suprême du Canada, ne reflètent pas la nature fédérale du Canada. Les premiers ministres croient que le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership sur ces questions et qu'il a l'obligation d'amorcer des discussions avec les gouvernements provinciaux et territoriaux sur ces questions importantes.

### Négociations internationales, ententes et forums

Les premiers ministres ont souligné qu'en mai 2004, le gouvernement fédéral s'était engagé à développer un accord de mise en œuvre détaillé à soumettre à la considération des provinces et territoires, qui prévoirait une participation des provinces et territoires aux négociations, aux ententes et aux forums internationaux. Les premiers ministres ont exprimé leur déception que le gouvernement fédéral n'ait pas donné suite à ses engagements et n'ait pas capitalisé sur l'approche constructive qui avait marqué les premières étapes des discussions en 2004.

Les premiers ministres ont souligné qu'une entente écrite est essentielle pour assurer que les provinces et territoires auront un rôle formel pour participer pleinement aux activités internationales qui touchent leurs compétences. Il conviendra de rappeler que la mise en œuvre des ententes internationales ne peut se faire sans la participation des provinces et territoires pour les questions qui relèvent de leurs compétences.

### Échanges commerciaux intérieurs

Les premiers ministres ont approuvé un rapport d'étape soumis par les premiers ministres Doer et Lord, qui fournit une mise à jour du travail accompli par les ministres du Commerce intérieur sur les questions touchant les obstacles au commerce intérieur. Les premiers ministres prennent acte des progrès récents, y compris les améliorations au mécanisme de règlement des différends de l'Accord

sur le commerce intérieur, et s'entendent sur la révision de la portée et de l'étendue du chapitre sur l'agriculture et les produits agroalimentaires d'ici décembre 2005. Les premiers ministres ont également endossé les efforts des ministres du Commerce intérieur visant à faire avancer les négociations sur le chapitre sur l'énergie vers un dénouement positif.

Comme prochaine étape, les premiers ministres ont demandé que le forum des ministres du Marché du travail élabore un plan d'action sur la mobilité de la main-d'œuvre comportant des objectifs et un échéancier précis. Les premiers ministres ont convenu que les ministres du Commerce intérieur devaient se rencontrer à l'automne 2005 pour discuter des prochaines étapes. Ils ont aussi demandé aux ministres du Commerce intérieur de se rencontrer régulièrement et de fournir des rapports d'étape réguliers au Conseil de la fédération.

### Encéphalopathie spongiforme bovine

Les premiers ministres ont fait part de leur optimisme après que les États-Unis eurent rouvert leurs frontières aux bovins vivants et autres ruminants âgés de moins de 30 mois. Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral de continuer à travailler en collaboration avec les gouvernements des provinces et territoires afin d'en arriver à un retour des conditions normales de marché pour les industries du bétail et du bœuf, incluant l'ouverture des frontières américaines à toutes les viandes et animaux vivants, quel que soit leur âge. Les premiers ministres continueront à accorder une priorité à l'accès aux marchés internationaux et aux initiatives de développement des marchés pour réduire la dépendance au marché américain, notamment en augmentant les capacités d'abattage et de transformation au Canada.

### Économie verte

Les premiers ministres reconnaissent le travail récent du Conseil canadien des ministres de l'Environnement visant l'identification d'initiatives prioritaires en matière d'économie verte. Les premiers ministres ont demandé à leurs ministres de l'Environnement d'identifier le plus rapidement possible les secteurs prometteurs pour une collaboration intergouvernementale en vue d'appuyer une intégration plus efficace du développement économique et des objectifs et priorités en matière de développement durable. Les premiers ministres continuent de reconnaître l'importance cruciale d'un développement durable à long terme pour la santé et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes.

### Évaluation environnementale

Les premiers ministres vont continuer à travailler avec le gouvernement fédéral pour élaborer des recommandations quant aux changements qui amélioreraient les délais, la fiabilité et la prévisibilité des évaluations environnementales des projets assujettis à la fois à une évaluation provinciale et territoriale et à une évaluation fédérale.

Les premiers ministres sont encouragés par le document de travail de mars 2005 du gouvernement fédéral sur la réglementation intelligente, qui identifiait la consolidation de l'évaluation environnementale comme étant prioritaire. Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral d'agir plus rapidement pour améliorer le processus fédéral d'évaluation environnementale.

- 30 -

**Toute demande provenant des médias peut être acheminée à :**

Marisa Etmanski  
Bureau du premier ministre, Alberta  
Communications  
(780) 232-7386

Jim Law  
Bureau du premier ministre,  
Alberta Communications  
(403) 510-7182